

Avis de constitution

SOCIETE « L'ATELIER DE LA LACE » en abrégé « AL SARL »

Siège Abidjan Cocody II Plateaux Vallon rue des
jardins à 100 mètres de l'ambassade de République
Démocratique du Congo, Lot 1601, Ilot 154

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'ATELIER DE LA LACE » en
abrégé « AL SARL »

Objet : - Coiffure et soins de beauté
- Commerce général
- Services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody II Plateaux Vallon rue des
jardins à 100 mètres de l'ambassade de République
Démocratique du Congo, Lot 1601, Ilot 154

Dirigeant(s) Mme SONGBE LYDVINE FALONNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02564 du 11/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14915/GTCA/RC/2024 du 11/03/2024

